

6^{ÈME} COLLOQUE DÉCHETS EN OCCITANIE

Nathalie BOYER

Déléguée générale d'ORÉE
Ambassadrice de l'économie circulaire

2 juillet 2019

Toulouse



QUELS ENJEUX POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?



La France s'est donnée pour objectif la transition vers une économie circulaire :

- 🕒 objectif adopté dans le cadre de la loi de transition énergétique (LTECV, 2015)
- 🕒 s'inscrit dans le cadre du Plan Climat lancé en juillet 2017 par Nicolas Hulot

Programme présidentiel :

- viser une économie 100% circulaire
- l'économie circulaire est une opportunité pour l'emploi

Organisation - Calendrier

- 9 ambassadeurs
- 4 ateliers de concertation
- 2 consultations publiques
- des réunions interministérielles
- lancement de la Feuille de Route 23 avril par Edouard Philippe

ÉTAT ET ACTEURS PUBLICS

Faire de la commande publique une force d'entraînement

- 🌱 Inciter les administrations au don des biens en bon état dont elles n'ont plus d'usage ;
- 🌱 Intégrer l'économie circulaire dans les stratégies de la commande publique (charte d'achat public durable, etc) ;
- 🌱 Développer via l'UGAP de nouvelles offres d'achat comme les produits d'occasion ou relevant de l'économie de fonctionnalité.

ENTREPRISES

Moderniser le système des filières REP et lui fixer de nouvelles ambitions

Étendre le dispositif des filières REP à de nouveaux produits

- 🔄 Créer de nouvelles filières REP à de nouveaux produits :
 - 🔄 Jouets
 - 🔄 Articles de sport et loisir
 - 🔄 Articles de bricolage et de jardin

- 🔄 Susciter des engagements volontaires, ou à défaut instruire un dispositif de type REP, notamment dans le secteur des cigarettes.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Recycler et valoriser davantage de déchets

- 🔄 Faciliter le déploiement de la tarification incitative de la collecte des déchets ;
- 🔄 Élaborer un référentiel de bonnes pratiques et d'outils pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ;
- 🔄 Adapter la fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que leurs éliminations ;
- 🔄 Garantir le respect des règles du jeu en simplifiant les contraintes pour les autorités chargées de la police des déchets.

CITOYENS ET CONSOMMATEURS

Consommer de façon plus durable, en triant plus et mieux les déchets

- 🔄 Simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets ;
- 🔄 Déployer dans les collectivités volontaires des dispositifs de « consigne solidaire » ;
- 🔄 Favoriser la reprise des anciens téléphones portables ;
- 🔄 Étendre l'obligation d'affichage de la durée de disponibilité des pièces détachées.

PROJET DE LOI RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET A L'ECONOMIE CIRCULAIRE

UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE

- 🕒 Avis du CNTE en plénière du 20 mai
- 🕒 Présentation le 10 juillet au Conseil des Ministres
- 🕒 Examen par l'Assemblée Nationale
- 🕒 Fin 2019 – début 2020 : vote définitif

PROJET DE LOI RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET A L'ECONOMIE CIRCULAIRE

 **TITRE I : INFORMATION DU CONSOMMATEUR**

 **TITRE II : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE**

 **TITRE III : LA REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PLASTIQUES ET LA RESPONSABILITÉ DES PRODUCTEURS**

 **TITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES (Transposition de la directive déchets)**

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Retrouvez toutes les
informations concernant

ORÉE sur

www.oree.org



Suivez notre actualité :



@AssoORÉE

Contacts :

Nathalie BOYER > **boyer@oree.org**